

Un diagnostic pour mieux préparer l'avenir de la Franche-Comté

Afin d'alimenter la réflexion prospective, la Région a souhaité disposer d'une photographie des principales évolutions intervenues en Franche-Comté au cours de ces dernières années. L'objectif est d'en appréhender la complexité pour les comprendre et les infléchir dans le sens du bien commun. Ce travail trouvera ensuite ses déclinaisons dans les schémas régionaux, dont le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire. Comprendre ces mutations nécessite de disposer d'un diagnostic précis sur lequel appuyer les réflexions. La Région et la direction régionale de l'INSEE ont donc décidé d'actualiser le diagnostic territorial établi en 2005, à partir des données issues des derniers recensements annuels de la population. Les principales évolutions ainsi mises en exergue permettront d'anticiper les tendances à venir. Les points abordés dans ce numéro de l'essentiel, tels la démographie, l'économie, la structuration territoriale et une approche de l'indice de développement humain permettent de disposer d'une photographie précise du territoire régional et des évolutions qui l'impactent. Ces données nourriront le travail prospectif en cours et permettront à la Région de préparer efficacement l'avenir de la Franche-Comté au bénéfice de ses habitants.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région
Franche-Comté

FRANCHE-COMTÉ : DE MULTIPLES ATOUTS POUR UNE RÉGION DONT L'AFFIRMATION DOIT ÊTRE RENFORCÉE

La Franche-Comté se situe entre deux couloirs dynamiques : la vallée du Rhône et l'Europe rhénane, le long de la vallée du Rhin. La réalisation de la LGV Rhin-Rhône permettra la connexion de ces deux couloirs et donnera à la Franche-Comté une position de carrefour. Presque la moitié du territoire est occupée par des forêts et des milieux naturels, conférant à la région un cadre de vie agréable.

En 2007, la Franche-Comté accueille 1 158 000 habitants, soit 1,9 % de la population de France métropolitaine. La croissance de sa population, plus faible qu'au niveau national, est portée quasi-exclusivement par le solde naturel. Néanmoins la région est à nouveau attractive démographiquement. Le solde migratoire redevient légèrement positif, après avoir été négatif depuis les années soixante dix.

La Franche-Comté est une région bipolaire. Les aires urbaines de Besançon, au centre, et de Belfort et Montbéliard, au nord, concentrent près de la moitié de la population et des emplois régionaux. Ces pôles d'emploi sont essentiellement tertiaires. Les emplois industriels y sont également nombreux, notamment par le rayonnement de Peugeot-Sochaux sur tout le nord Franche-Comté.

L'ensemble de la région est maillé de villes moyennes et bourgs, comme Dole, Pontarlier, Lons-le-Saunier ou Vesoul. La Franche-Comté se caractérise par une forte part de population en milieu rural. Ainsi, 26 % de sa population vit en dehors d'une aire urbaine, contre 18 % en France métropolitaine.

Les zones rurales du Doubs et du Jura possèdent de nombreux pôles d'emploi à dominante industrielle et de taille modeste. Ces derniers couvrent des activités historiques de la région, telles la

métallurgie, l'industrie du jouet, la lunetterie ou l'agroalimentaire. La filière lait s'exprime à travers de petites structures, souvent des coopératives. Ces zones rurales offrent localement à leurs habitants un accès à un travail et aux différents équipements. Le long de la frontière suisse, une forte part de la population est concernée par le travail frontalier, le plus souvent dans l'industrie horlogère.

En Haute-Saône, davantage de zones rurales accueillent des résidents qui travaillent dans les centres urbains avoisinants. Cette périurbanisation se fait principalement depuis les pôles de Besançon, Belfort, Montbéliard et Dijon, favorisant ainsi l'augmentation des trajets domicile-travail et l'éloignement à certains équipements.

L'économie franc-comtoise repose toujours sur la forte présence des activités industrielles, en particulier de l'automobile, la métallurgie et l'agroalimentaire.

Certes, au sein de la région, les activités tertiaires se sont développées, mais à un rythme moins soutenu qu'en France métropolitaine. L'armature urbaine franc-comtoise reste peu développée. Les activités tertiaires sont concentrées dans les zones économiquement

denses : Belfort-Montbéliard et Besançon.

Depuis la crise de 2001, dont l'impact a été fort sur les échanges extérieurs, le PIB et l'emploi progressent moins vite qu'en France métropolitaine. En termes d'emploi et de chômage, la Franche-Comté est même la

région la plus touchée par la crise de 2008-2009. Toutefois, dès mi-2009, l'emploi et l'intérim progressent de nouveau, notamment dans l'industrie.

Pour son développement, la Franche-Comté peut compter sur la qualité de ses ressources humaines et sur sa cohésion

sociale. Les Francs-Comtois possèdent plus souvent un diplôme que la moyenne des Français, même si celui-ci est moins élevé. Les inégalités de revenus sont plus faibles qu'en province, et les Francs-Comtois vivent moins souvent sous le seuil de pauvreté. ■

Démographie

D'ici à 2040, la croissance de la population franc-comtoise dépendra de l'attractivité de la région

Une croissance démographique actuellement portée par la natalité

Au 1^{er} janvier 2007, la Franche-Comté compte 1 158 700 habitants, soit 1,9 % de la population française métropolitaine. Pendant la période 1999-2007, le nombre de Francs-Comtois augmente de 3,7 %, soit une croissance moyenne annuelle de 0,46 % contre 0,68 % au

niveau national. Sur le plan du dynamisme démographique, la région se place au 12^e rang des régions françaises. Au sein du Grand-Est ⁽¹⁾, seule l'Alsace a une croissance démographique plus élevée. Les autres régions (Bourgogne, Champagne-Ardenne et Lorraine) affichent des évolutions démographiques inférieures à celle de la Franche-Comté.

Sur la période 1999-2007, les soldes naturel et migratoire,

constituant les deux composantes de la croissance démographique sont positifs. L'évolution de la population régionale repose quasi exclusivement sur l'excédent des naissances par rapport aux décès. En effet, le solde naturel assure 83 % de la croissance démographique annuelle. Cet accroissement naturel est alimenté par ailleurs par une fécondité élevée. Avec 2,06 enfants par femme, l'indice conjoncturel de fécondité de la

région est parmi les plus élevés de France métropolitaine ⁽²⁾.

Depuis 1999, après trois décennies de déficit migratoire, la région attire à nouveau des habitants. Toutefois, le solde migratoire reste relativement faible et n'intervient qu'à hauteur de 17 % dans le dynamisme démographique régional.

Une structure par âge à l'image de celle de métropole

Les caractéristiques de la population franc-comtoise sont pratiquement identiques à

Décomposition du taux de croissance annuel moyen de la population entre 2007 et 2040

Période	Taux de croissance annuel moyen (en %)		Croissance annuelle due au solde naturel (en %)		Croissance annuelle due au solde migratoire (en %)	
	Franche-Comté	France	Franche-Comté	France	Franche-Comté	France
2007-2020	0,37	0,52	0,32	0,35	0,05	0,17
2020-2030	0,24	0,40	0,17	0,24	0,07	0,16
2030-2040	0,18	0,33	0,06	0,15	0,12	0,18

Source : INSEE (OMPHALE 2010)

(1) Le Grand Est regroupe l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté et la Lorraine.

(2) Il est proche du seuil de renouvellement des générations, établi à 2,1 enfants par femme d'après l'Institut national des études démographiques.

celles observées sur l'ensemble des régions de métropole. En effet, comme au niveau national, un quart de la population régionale est composée de jeunes de moins de 20 ans. Les Francs-Comtois âgés de 20 à 59 ans représentent 53 % de la population contre 17 % pour les 60-79 ans. La part des plus de 80 ans est environ de 5 %. À partir de cet âge, en raison de la différence d'espérance de vie, les Franc-Comtoises sont deux fois plus nombreuses que leurs homologues masculins. Comme en France métropolitaine, l'espérance de vie à

la naissance est, aujourd'hui, de 84,4 ans pour les premières et de 77,6 ans pour les seconds.

Les plus de 60 ans seront beaucoup plus nombreux d'ici à 2040

En 2040, si les tendances démographiques observées jusqu'à présent restaient inchangées, la Franche-Comté compterait 1 270 000 habitants, soit 111 300 personnes de plus qu'en 2007. Cette augmentation de population de 9,5 % sur 33 ans, serait inférieure à celle

que connaîtrait la France métropolitaine sur la même période (14,5 %). Elle serait toutefois supérieure à celle des autres régions du Grand Est.

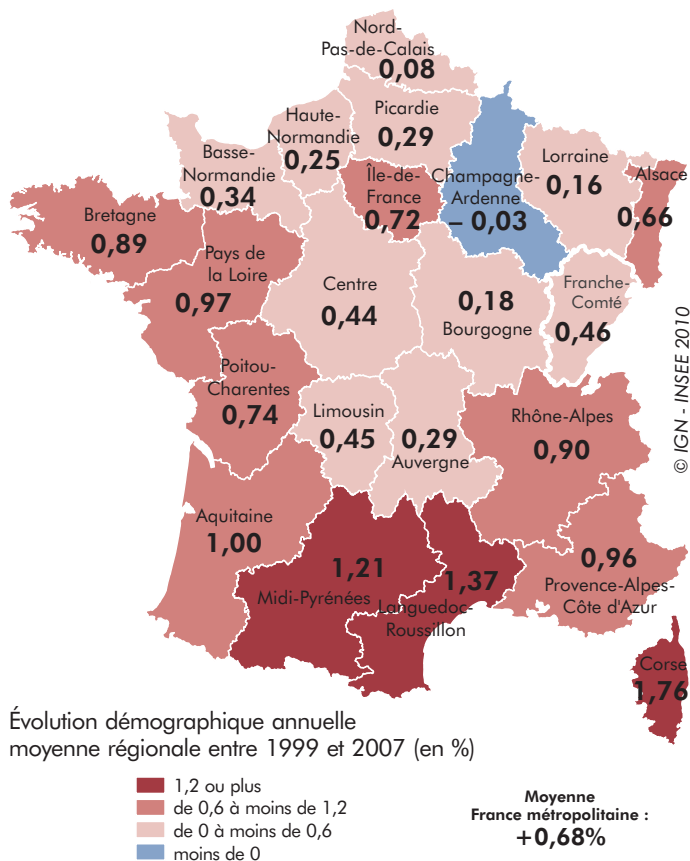
Le vieillissement de la population franc-comtoise semble inéluctable du fait de l'arrivée progressive aux grands âges des générations nombreuses issues du baby-boom. L'âge moyen augmenterait et passerait de 39,4 ans en 2007 à 44 ans en 2040. Parallèlement, la part des 20 à 59 ans dans la population régionale diminuerait de 53 % à 45 %, entraînant des répercussions sur la population active.

La conséquence de cette évolution concerne les tranches d'âge à partir de 60 ans. En 2040, 405 200 personnes

auraient plus de 60 ans, soit 60 % de plus qu'en 2007. La plus forte augmentation concernerait les Francs-Comtois âgés de 80 ans et plus. Sur cette période, leur nombre passerait de 55 600 à 128 600. En 2040, cette classe d'âge représenterait 10 % de la population régionale, contre 5 % actuellement.

L'indice de vieillesse, défini comme le ratio du nombre de 75 ans ou plus sur les moins de 20 ans, ne cesserait de s'accroître. En 2007, la Franche-Comté compte 34 personnes âgées de 75 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. La proportion pourrait s'élever à 67 pour 100 en 2040, part comparable au niveau national.

Une évolution démographique plus favorable dans le Sud et l'Ouest



Source : INSEE (Recensements de la population)

Une région ouverte sur l'extérieur mais accueillant relativement peu

La population franc-comtoise est relativement mobile. Entre 2002 et 2007, 6 % de Francs-Comtois quittent la région pour se diriger principalement vers les régions limitrophes et l'Île-de-France. Ainsi, pour le départ de résidents, la Franche-Comté se place au onzième rang des régions métropolitaines.

Les échanges avec l'extérieur sont également importants pour ce qui concerne les déplacements domicile-travail. En 2007, 8,8 % des actifs francs-comtois ayant un emploi travaillaient à l'extérieur de la région. De ce point de vue, la Franche-Comté occupe le 4^e rang du classement. La moitié de ces travailleurs exerce dans une autre région, et l'autre moitié à l'étranger, essentiellement en Suisse.

Les échanges migratoires de la Franche-Comté avec les autres régions françaises sont déficitaires. En 2007, 5,4 % des Francs-Comtois résidaient, cinq ans auparavant, dans une autre région, dont la moitié dans une région limitrophe. Ainsi, concernant les arrivées de résidents, la Franche-Comté occupe le 17^e rang. La différence entre les départs et les arrivées, d'environ 5 000 migrants, s'explique principalement par le départ d'étudiants et de jeunes actifs cherchant un premier emploi.

La Franche-Comté accueille également moins de travailleurs. 3,2 % des actifs occupés, travaillant dans la région, résident dans une autre région française et très peu viennent de l'étranger.

La croissance démographique sera de plus en plus liée à l'attractivité de la région

Comme au niveau national, le rythme de croissance de la population franc-comtoise serait de moins en moins soutenu.

De 0,37 % pendant la période 2007-2020 (soit + 4 400 habitants par an), il descendrait à 0,18 % entre 2030 et 2040 (soit + 2 300 habitants par an).

Sous l'hypothèse du maintien du solde migratoire dans la tendance positive observée entre 1999 et 2007, celui-ci deviendrait, à partir de 2030,

le principal moteur de la croissance démographique. En effet, la contribution du solde migratoire à la croissance démographique passerait de 17 % en 2007 à 67 % en 2040. En d'autres termes, l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses nées pendant les trente glorieuses

induirait des décès plus nombreux. Entre 2030 et 2040, grâce au maintien d'une fécondité des plus élevées de France, le solde naturel régional demeurerait malgré tout positif. Il contribuerait encore à 33 % de la croissance démographique régionale contre 83 % actuellement. ■

Économie

Ralentissement de la croissance et de l'emploi dès l'année 2000

Depuis 2000, une progression du PIB plus faible qu'au niveau national

En 2009, le PIB comtois atteint 28,9 milliards d'euros, soit 1,5 % du PIB métropolitain, contre 1,7 % en 2000. Alors que

pendant la décennie quatre vingt dix le PIB régional progressait dans le sillage de l'évolution de la croissance nationale, il s'en éloigne depuis l'année 2000. La crise de 2001, marquée par une contraction exceptionnelle du commerce mondial, casse le dynamisme économique de

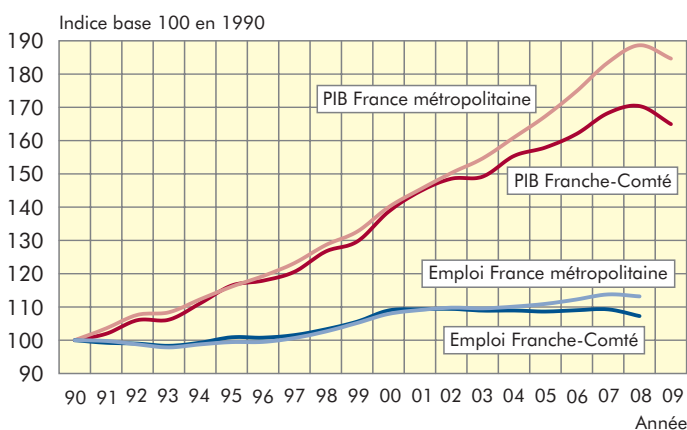
la Franche-Comté, première région industrielle de France. En 2009, même si sa contribution à la valeur ajoutée régionale diminue, l'industrie contribue encore à 18 % de création de la richesse régionale, contre 13 % en moyenne métropolitaine. Toutefois, entre 2000 et 2009, l'importance de ce secteur dans la valeur ajoutée régionale diminue de 9 points. Parallèlement, le tertiaire se développe moins vite qu'au niveau national. Sa contribution à la valeur ajoutée régionale augmente de 10 points entre 2000 et 2009. Elle atteint 72 % du PIB régional en 2009, contre 79 % en moyenne métropolitaine. Quant à l'agriculture, elle occupe, en 2009, une part assez stable dans le PIB régional (2,7 %). La logique d'externalisation mise en place par les

entreprises industrielles explique, pour partie, les effets sur la création de richesse : une baisse pour l'industrie et une progression pour le tertiaire. Toutefois, du fait de la relative faiblesse du tertiaire privé en région, la Franche-Comté bénéficie peu des relations ainsi créées entre activités tertiaires. Par ailleurs, pour les plus grandes entreprises, les prestations transférées se font fréquemment au bénéfice de centres décisionnels, souvent situés hors de Franche-Comté.

La Franche-Comté, première région industrielle

La prédominance du secteur industriel se retrouve au niveau de l'emploi. Fin 2008, l'industrie regroupe 23 % de l'emploi total franc-comtois, contre 13 % au

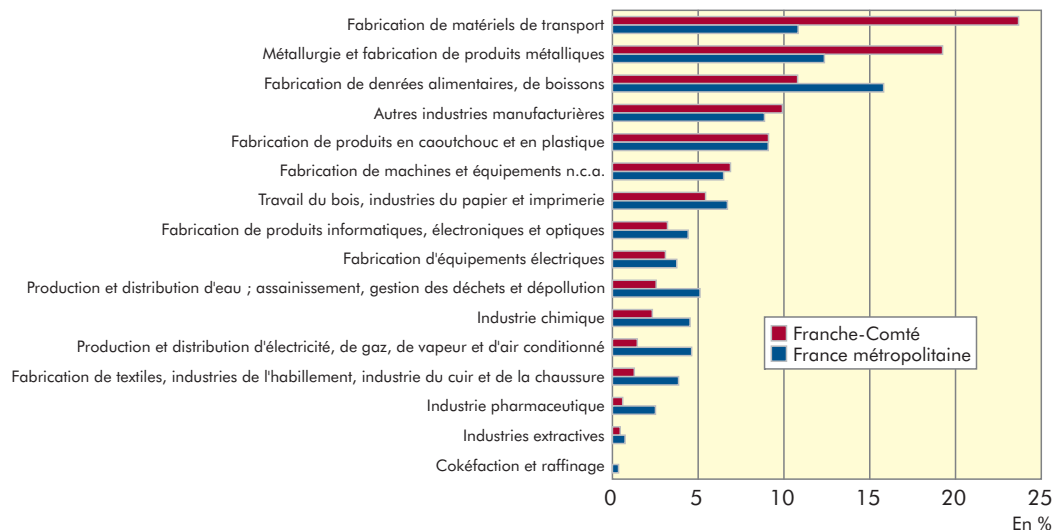
Évolution comparée du PIB et de l'emploi



Source : INSEE (Comptes nationaux - Estimations d'emploi)

niveau national. Les deux grands secteurs spécifiques de la région rassemblent les activités liées à l'automobile et toutes celles concernant la métallurgie et la fabrication de produits métalliques. Ils représentent respectivement 5,7 et 4,7 % des emplois industriels de la région contre 1,6 % et 1,8 % en moyenne métropolitaine. La fabrication des produits en caoutchouc et en plastique et les activités de réparation de machines et équipements y sont également sur-représentées. La Franche-Comté est également relativement bien positionnée sur certains pans de l'agroalimentaire.

Structure de l'emploi industriel en Franche-Comté et en France métropolitaine en 2008



Source : INSEE (Estimations d'emploi [2008 provisoire])

Agriculture et industrie agroalimentaire : des secteurs clés bien ancrés

En 2008, l'agriculture comtoise regroupe 2,9 % des emplois comtois contre 2,6 % en moyenne métropolitaine. L'industrie agroalimentaire y est plus importante qu'ailleurs en

France et connaît un développement également plus rapide. La prédominance des activités laitières, génère une valeur ajoutée partagée par la filière. La présence, sur le territoire, de plusieurs Appellations d'origine contrôlées (AOC) ou Indications géographiques protégées (IGP) permet le maintien de l'activité sur place.

Deux emplois sur trois dans le secteur tertiaire

En 2008, le secteur tertiaire occupe 68 % des emplois comtois contre 77 % pour la France métropolitaine. Seuls les secteurs de l'administration publique, de l'hébergement médico-social et social, et de l'action sociale, sont un peu plus présents en Franche-Comté qu'en moyenne métropolitaine. La région pâtit de sa modeste taille, conjuguée à une faible densité démographique et économique. Les services aux entreprises, souvent présents dans des zones économiquement denses, peinent à se développer. Toutefois, les fonctions métropolitaines, particulièrement la conception-recherche, sont très présentes autour de Belfort-Montbéliard. Dans cette zone, le nombre de cadres

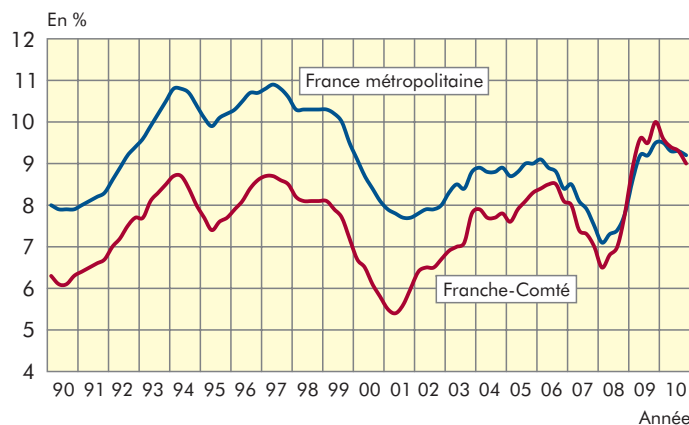
associés à ces fonctions augmente sensiblement depuis 2000.

Les activités en lien direct avec la présence de population, certes en augmentation, sont moins développées qu'au niveau national. En 2007, elles représentent 61 % de l'emploi régional, contre 64 % en France métropolitaine. Modeste, la progression de la population franc-comtoise n'induit pas une forte demande en services à la personne. Le tourisme d'affaires et le tourisme de masse sont également peu développés dans la région.

La région peine à créer des emplois, tant pour ses activités industrielles que tertiaires

En Franche-Comté, l'emploi se cale sur le dynamisme économique modéré de la région. Ainsi, sur la période 2000-2008,

Évolution du taux de chômage du 1^{er} trimestre 1990 au 4^e trimestre 2010



Source : INSEE

l'emploi régional baisse de 2 % alors qu'il progresse de 5 % en France métropolitaine. Il stagne entre 2000 et 2007 puis diminue avec l'arrivée de la crise de 2008-2009.

Le taux de chômage comtois, tendanciellement inférieur au taux métropolitain avant les années 2000, s'est fortement rapproché du niveau national suite à la crise de 2001. Depuis début 2006, les taux de chômage comtois et national sont très proches.

Depuis l'année 2000, la plupart des activités industrielles comtoises voient leurs effectifs diminuer sensiblement. Face aux retournements conjoncturels, les activités historiques de la région, réparties sur l'ensemble du territoire comtois, figurent parmi les plus fragiles⁽³⁾. Elles concernent l'automobile, l'horlogerie, la lunetterie, l'industrie chimique, la fabrication de matières plastiques, l'industrie du bois et l'ameublement. Les entreprises industrielles comtoises, notamment celles du secteur automobile, très fortement présentes sur les marchés extérieurs, sont concurrencées par les pays à bas coûts de production ou par les productions d'autres pays européens.

Entre 2000 et 2008, au sein de nombreuses activités, les emplois tertiaires progressent moins qu'au niveau national. Sur cette période, la Franche-Comté enregistre des réductions d'emplois, notamment dans l'enseignement, les activités des services administratifs et de soutien, les transports et l'entreposage et

les télécommunications. Les autres activités tertiaires progressent, mais moins qu'au niveau national.

Franche-Comté : la région la plus touchée par la crise en termes d'emploi et de chômage

En termes d'emploi et de chômage, la Franche-Comté est la région la plus fortement touchée par la crise de 2008-2009. Entre début 2008 et fin 2009, l'emploi salarié marchand régresse de 5,7 % contre 3,6 % au niveau métropolitain. L'intérim, auquel l'industrie a traditionnellement fortement recours, décroît très rapidement dès le début de la crise. Tout au long de cette dernière, les pertes d'emploi dues à l'industrie et au travail temporaire représentent respectivement 58 % et 28 % de l'ensemble des déficits (41 % et 31 % au niveau métropolitain). De début 2008 à fin 2009, la Franche-Comté est la région métropolitaine où le chômage progresse le plus : + 3,4 points, contre + 2,4 points au niveau national. À la fin 2010, le taux régional devient inférieur de 0,2 point au taux métropolitain, plaçant la Franche-Comté au 7^e rang métropolitain.

Durant la crise, les zones d'emploi du Nord Franche-Comté (Montbéliard, Lure-Luxeuil et Belfort) continuent d'enregistrer les taux de chômage les plus élevés. Elles sont rejointes par celle de Saint-Claude, touchée dans de nombreuses

Une activité touristique modeste

La Franche-Comté dispose d'une offre touristique inférieure à la moyenne nationale. Seulement 6,2 % des communes de la région ont un bon niveau d'équipements touristiques, contre 8,7 % des communes au niveau national. Les capacités d'hébergement en hôtels et campings sont assez faibles et situent la Franche-Comté au 18^e rang des régions françaises. En revanche, les autres modes d'hébergement tels les gîtes, chambres d'hôtes, auberges de jeunesse, sont mieux implantés dans la région. Ainsi, entre 2002 et 2008, le nombre de gîtes et de chambres d'hôtes augmente de 50 % contre 20 % en France métropolitaine.

Dans la région, le poids de l'emploi lié au tourisme est assez faible. En 2005, 12 700 salariés, en moyenne, travaillent dans les activités touristiques. Ils représentent 3,4 % de l'emploi salarié franc-comtois, contre 4,4 % en France métropolitaine. La Franche-Comté se situe ainsi en 15^e position parmi les régions métropolitaines, entre le Limousin et la Lorraine. La part d'emploi touristique en montagne y est la plus élevée (5,4 %), notamment dans le massif du Jura (6,3 %).

En 2009, la Franche-Comté est un peu moins touchée que les autres régions par les répercussions de la crise sur le tourisme. Elle subit une baisse de fréquentation de 3,7 %, contre 4,9 % au niveau national. Celle-ci touche plus particulièrement la clientèle d'affaire, en diminution de 9,7 %, alors que la fréquentation de la clientèle de loisir progresse de 5,5 %.

activités, notamment la sous-traitance automobile. Les zones d'emploi de Morteau et de Pontarlier affichaient un faible niveau de chômage. Du fait de la perte d'emploi des travailleurs frontaliers, elles connaissent également de très fortes progressions de leur taux de chômage.

Pour autant, les entreprises et les collectivités franc-comtoises ont su tirer leçon des crises précédentes. Elles ont joué sur la flexibilité externe et interne des établissements pour maintenir le plus possible

de salariés en contact avec l'emploi. L'utilisation massive du chômage partiel, le pacte automobile et la mise en place de parcours sécurisés pour les salariés ont très certainement atténué le choc sur l'économie régionale. Ainsi, dès la mi-2009, le recours au travail temporaire progresse rapidement dans la filière automobile et le chômage diminue. Tout ceci explique peut-être pourquoi, en Franche-Comté, la crise n'a pas eu pour effet de faire disparaître des pans entiers de l'économie régionale. ■

(3) Identifiées comme telles au niveau national, elles correspondent aux activités qui ont le plus perdu d'emplois pendant la crise. Il s'agit de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrications de machines, de la fabrication de matériel de transport, de la fabrication d'autres produits industriels, des activités immobilières et de l'intérim.

Frontaliers

22 500 FRANCS-COMTOIS TRAVAILLENT EN SUISSE

Les trois quarts des Francs-Comtois frontaliers vivent à moins de 14 km de la frontière suisse

La Franche-Comté partage, avec la Suisse, 230 km de frontière. Cette proximité favorise les échanges économiques et en particulier le travail frontalier avec cette dernière.

En 2007, 22 500 Francs-Comtois travaillent en Suisse, contre 13 300 en 1999. Au cours de ces dernières années, le travail frontalier s'est beaucoup développé. Il a notamment bénéficié des accords de 2002 entre la Suisse et l'Union Européenne instaurant la libre circulation des personnes, et d'une conjoncture économique favorable en Suisse.

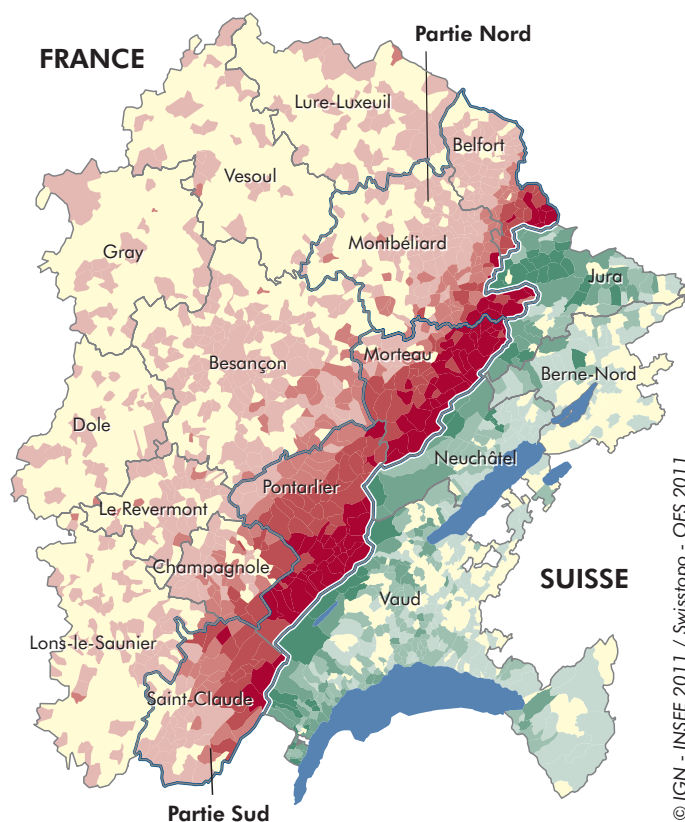
Les cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura attirent 91 % des travailleurs frontaliers francs-comtois. Les emplois sont surtout localisés dans des communes rapidement accessibles par des frontaliers dont les trois quarts se sont installés à moins de 14 km de la frontière. Le Locle, la Chaux-de-Fonds et Le Chénit concentrent ainsi 35 % des emplois occupés par les frontaliers francs-comtois. Inversement, Besançon, Belfort et Montbéliard, plus distantes de la frontière, comptent peu

de travailleurs frontaliers (environ une centaine chacune). Dans ce cas, la faible part des migrations domicile-travail à destination de la Suisse ne doit toutefois pas occulter les échanges économiques existant entre ces villes et nos voisins helvètes.

L'industrie suisse occupe deux emplois frontaliers sur trois

En Suisse, les frontaliers francs-comtois travaillent majoritairement dans l'industrie. Ce secteur couvre 63 % des emplois frontaliers contre 31 % dans le tertiaire. Par contre, en Franche-Comté, comme dans l'Arc jurassien suisse, le secteur industriel représente moins de 30 % des emplois. Cette forte prédominance de l'industrie dans le travail frontalier s'explique par une forte présence de l'industrie horlogère en Suisse, et particulièrement le long de la frontière. Celle-ci concerne 30 % des effectifs contre moins de 1 % en Franche-Comté. Côté suisse, ce secteur est en plein essor, car bénéficiant d'une conjoncture favorable. L'existence, de part et d'autre de la frontière, d'une similitude des qualifications requises pour les métiers de l'horlogerie est un atout. Par ailleurs, à conditions égales⁽⁴⁾, un salarié frontalier est payé

Part de frontaliers dans la population active franc-comtoise et dans l'emploi suisse



Part de frontaliers dans la population active occupée au lieu de résidence en 2007 (en %)

- 28,2 ou plus
- de 12,8 à moins de 28,2
- de 3,5 à moins de 12,8
- moins de 3,5
- pas de frontaliers

Part de frontaliers dans l'emploi suisse au 4^e trimestre 2010 (en %)

- 11,5 ou plus
- de 5,3 à moins de 11,5
- de 2,1 à moins de 5,3
- moins de 2,1
- pas de frontaliers

Sources : INSEE (Recensement de la population 2007) - OFS (RFE 2008, Statistique des frontaliers du 31 décembre 2010)

(4) Sont identiques : catégorie socioprofessionnelle, taux de temps partiel, taille d'entreprise, secteur d'activité et âge.

50 % de plus qu'un salarié franc-comtois. Conjugés entre eux, ces éléments expliquent le développement du travail frontalier dans ce secteur.

Deux zones d'emplois particulièrement dynamisées : Morteau et Pontarlier

Le travail frontalier est particulièrement présent dans les

zones d'emploi de Morteau et de Pontarlier. Il y représente respectivement 34 % et 23 % de l'emploi total contre 4 % en moyenne dans la région. Dans ces zones, la forte concentration du travail frontalier a des conséquences sur le développement de l'économie locale. Ainsi, dans les zones d'emploi de Morteau et de Pontarlier, le niveau élevé des revenus de ces travailleurs induit une

part de ménages imposés plus élevée qu'en moyenne régionale (respectivement 65,2 % et 62,8 % contre 59,5 %). Le dynamisme économique de ces zones frontalières contribue à leur forte attractivité migratoire. Entre 1999 et 2007, la population des zones d'emploi de Morteau et de Pontarlier a plus progressé qu'en moyenne dans la région (respectivement + 7 % et + 10,3 %). Le profil

des migrants est plutôt jeune. Ainsi, les moins de 45 ans représentent 62,3 % de la population dans la zone d'emploi de Pontarlier et 60,6 % dans celle de Morteau, contre 57,5 % au niveau régional. La croissance démographique s'accompagne de besoins accrus en logements, commerces, services et équipements, et d'une création d'emplois dans les services à la personne. ■

Structuration et organisation du territoire

Une région bipolaire, maillée de villes moyennes

La structure territoriale de la Franche-Comté est de type « bipolaire », c'est à dire organisée autour de deux pôles principaux : Besançon et Belfort-Montbéliard. Le reste du territoire est maillé par un réseau de villes moyennes, de petits bourgs et de très petites communes, dont une part importante se situe en milieu rural. Sur les 1 785 communes que compte la Franche-Comté, 77 % d'entre elles ont moins de 500 habitants (46 % ont moins de 200 habitants). Environ 36 % de la population régionale vivent dans une commune de moins de 1 000 habitants, contre seulement 15 % en France métropolitaine.

Par ailleurs, les trois principales aires urbaines de la région concentrent presque la moitié de la population franc-comtoise. L'aire de Besançon rassemble à elle seule 20 % des Francs-Comtois et celles de Belfort et Montbéliard en regroupent respectivement 9 % et 16 %.

Les populations s'installent de plus en plus loin des pôles urbains

Depuis 1962, la dynamique de croissance de la population a changé. Jusqu'en 1975, celle-ci est portée par les villes-centres et la banlieue pour s'appuyer ensuite sur le périurbain et sur

les communes rurales. Les populations se déplacent pour vivre dans des communes de plus en plus éloignées des pôles urbains, à la recherche de logements plus spacieux et moins onéreux.

Seules les villes-centres des aires urbaines de Belfort et Pontarlier ont une population en augmentation. Toutes celles des autres aires urbaines de la région perdent des habitants entre 1999 et 2006. Cette évolution résulte d'une diminution sensible de la taille des ménages et d'une augmentation du nombre de logements plus faible que dans le reste de la région.

Au-delà des banlieues dont la population augmente très faiblement, les couronnes périurbaines des aires urbaines de

la région connaissent la progression la plus forte (+ 1,17 % de croissance annuelle). Ces hausses de population se concentrent principalement autour de Besançon.

Les nouvelles constructions ont tendance à se réaliser loin des villes-centres (33 % en couronne périurbaine et 27 % dans le rural), essentiellement sous la forme de logements individuels.

Entre 1999 et 2006, en ville-centre, un logement commencé sur quatre est un logement individuel. Ce taux atteint 80 % en espace rural. Dans les villes-centres des aires urbaines de petite taille, la part des nouvelles constructions de logements individuels reste importante

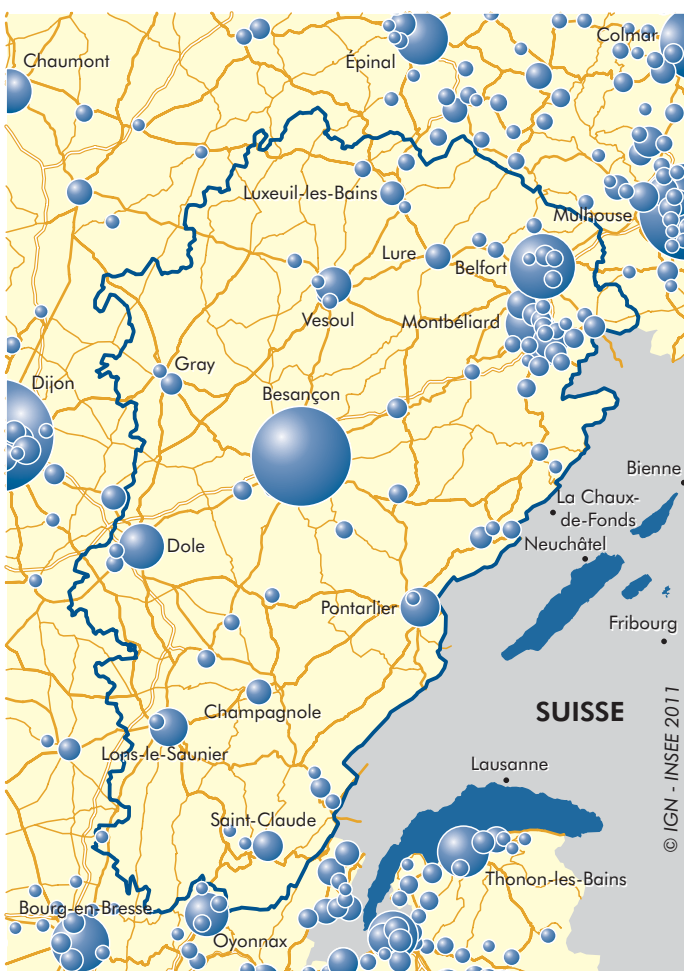
(supérieure à 60 % pour Luxeuil, Lure, Gray).

Ce phénomène de périurbanisation pourrait se réduire voire s'inverser dans les prochaines décennies. En effet, l'augmentation prévisible du prix de l'énergie conjuguée aux mesures issues des lois du Grenelle de l'environnement devraient contribuer à limiter l'étalement urbain.

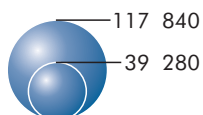
Pôles d'emploi : la moitié se situe en dehors des aires urbaines

Si la population a tendance à habiter plus loin des villes, l'emploi reste concentré dans quelques pôles, dont l'aire d'influence s'accroît. En 2006, la majorité des déplacements domicile-travail effectuée au

Répartition de la population en 2007 dans les communes de plus de 2 000 habitants

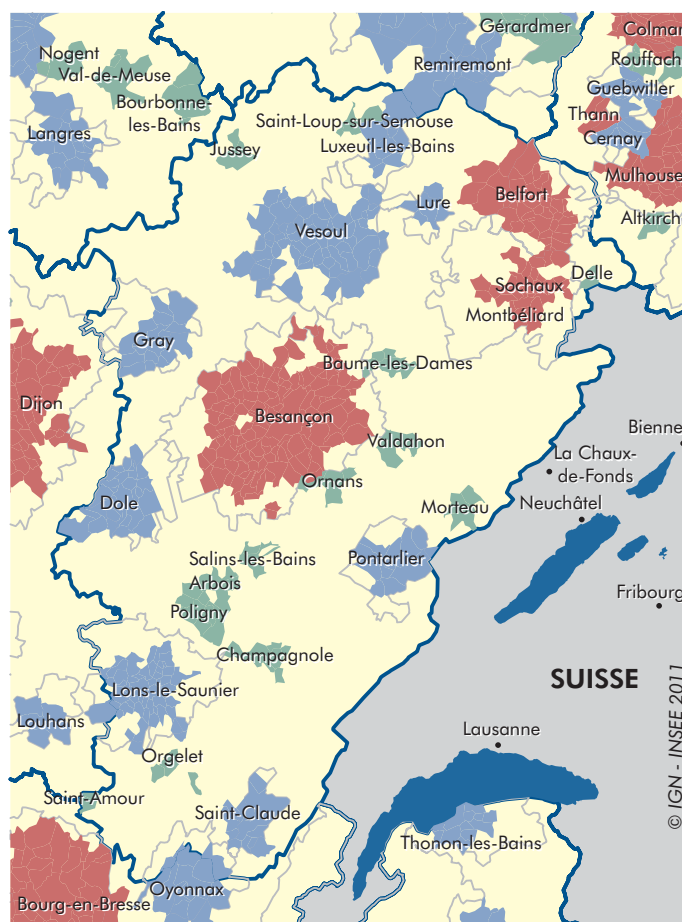


Nombre d'habitants



Source : INSEE (Recensement de la population 2007)

Les pôles d'emploi francs-comtois en 2006



Catégories de pôle d'emploi

- Pôles d'emploi de l'espace urbain de plus de 20 000 emplois
- Pôles d'emploi de l'espace urbain de moins de 20 000 emplois
- Pôles d'emploi de l'espace rural
- Aires urbaines 1999

Source : INSEE (Recensement de la population 2006)

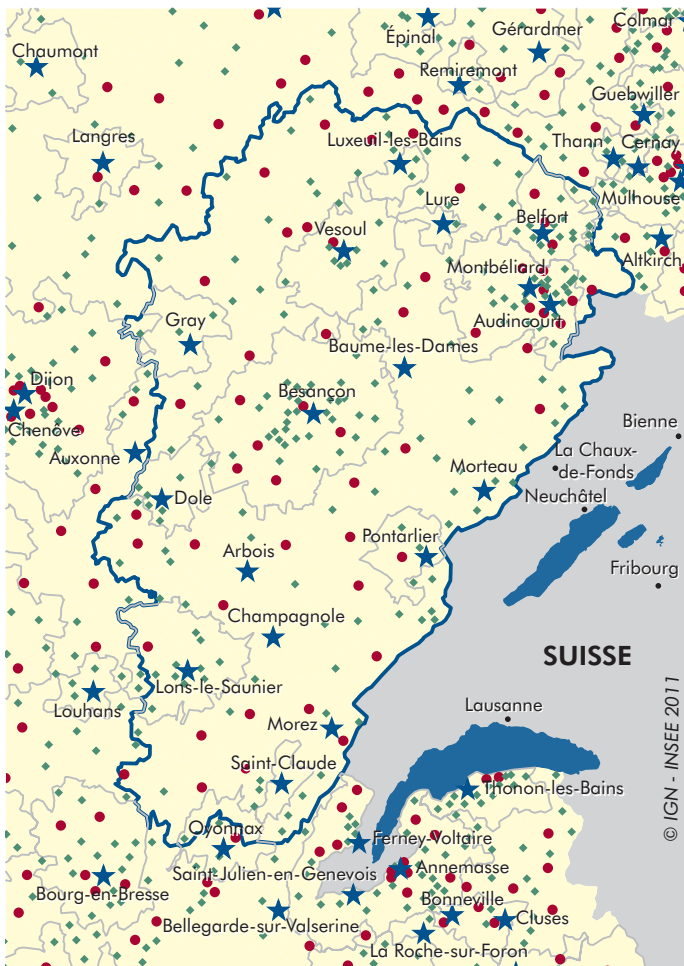
sein de la région est réalisée en direction de 25 pôles d'emploi. Avec plus de 70 000 emplois, Besançon est le pôle le plus important. Viennent ensuite ceux du nord de la Franche-Comté, trois pôles géographiquement proches et concentrant 61 000 emplois. Il s'agit des pôles de Belfort, Montbéliard et Sochaux. Huit autres pôles d'emploi correspondent aux

espaces urbains de la région. Et, enfin, les treize plus petits pôles, situés en espace rural, offrent entre 1 000 et 3 000 emplois. Ces pôles proposent souvent des emplois industriels et contribuent à maintenir une mixité des activités dans l'espace rural, à la fois lieu d'habitat et de travail. Depuis 1999, le nombre de pôles d'emplois a diminué, passant de

29 à 25. La répartition spatiale des emplois au sein de l'espace régional franc-comtois évolue fortement. Ainsi, on observe un élan de concentration sur des pôles d'emploi très dynamiques tels que Dole, Sochaux-Montbéliard et surtout Vesoul. L'aire d'influence de ce dernier s'est considérablement étendue, passant de 45 communes en 1999 à 67 communes en 2006.

À l'inverse, sous l'effet de l'attractivité économique d'autres pôles d'emplois, certains pôles voient leur aire d'influence se réduire (Pontarlier, Luxeuil-les-Bains). Entre 1999 et 2006, cinq très petits pôles voient leur nombre d'emplois diminuer. Ceci conduit à la disparition des pôles d'Orgelet, Saint-Rémy, Maîche, Moirans-en-Montagne et Saint-Lupicin. À l'inverse, trois petits pôles de l'espace

Les pôles de services au 1^{er} janvier 2008

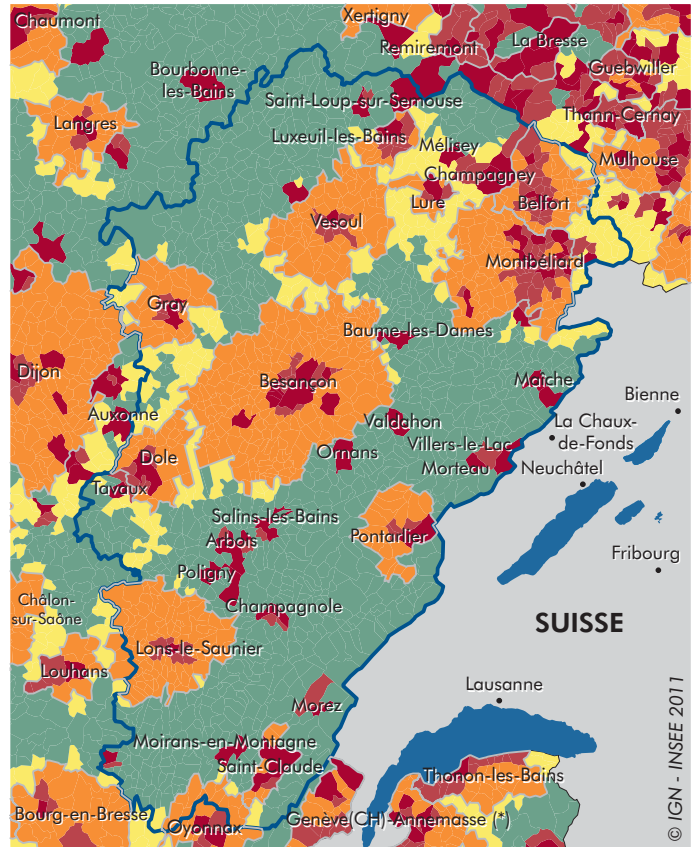


Présence de pôles de services

- ★ Pôle de services supérieur
- Pôle de services de proximité
- ◆ Pôle de services intermédiaire
- Aires urbaines 1999

Source : INSEE (BPE 2009)

Typologie des communes franc-comtoises en 2009



Typologie des communes

- Ville-centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine, communes monopolarisées
- Communes multipolarisées (hors aire urbaine)
- Autre communes de l'espace rural
- Aires urbaines 1999

Source : INSEE (Recensement de la population)

rural connaissent une évolution supérieure à celle de la région : Jussey, Ornans et Saint-Amour.

Équipements et services : un niveau convenable, mais toujours un enjeu d'accessibilité

La Franche-Comté dispose globalement d'une offre de services

et d'équipements cohérente avec son poids démographique. Cependant, quelques spécificités régionales peuvent être soulignées. Les équipements d'éducation sont davantage présents que dans le reste du territoire national, en particulier les écoles élémentaires et préélémentaires.

Les pôles d'emploi, mettent également à disposition un certain nombre d'équipements,

excluant toutefois ceux de la gamme supérieure.

Seuls les habitants de Besançon disposent, sur place, de l'ensemble des services et équipements des gammes de proximité, intermédiaire et supérieure. Les habitants des autres plus grandes communes de la région bénéficient de la plupart des services et équipements. Cependant, pour une partie de la population franc-comtoise vivant en dehors de ces zones urbaines, l'accès aux équipements peut être moins aisé, notamment dans les zones montagneuses.

Concernant la gamme supérieure des équipements, comprenant notamment les lycées, hypermarchés, hôpitaux, médecins spécialistes et les cinémas, la région compte 16,1 équipements et services pour 10 000 habitants, contre 17,1 pour la province. Pour plus de 9 % des Francs-Comtois, le temps d'accès à ces équipements et services est supérieur à trente minutes, contre 5 % en moyenne en province. Pour la population la plus éloignée, le temps nécessaire peut même aller jusqu'à quarante deux minutes.

Pour les équipements et services de la gamme intermédiaire, tels les collèges, supermarchés, trésoreries, écoles de conduite ou magasins spécialisés, le temps d'accès est également élevé. De ce point de vue, la région est relativement bien pourvue, avec 48,7 équipements pour 10 000 habitants contre 52,6 en province. Toutefois, 7 % des Francs-Comtois en sont éloignés de plus de 15 minutes, contre 5 % des provinciaux. Certains habitants ont même jusqu'à 27 minutes de trajet

pour rejoindre ces services et équipements.

En ce qui concerne les services et équipements de la gamme de proximité, comprenant notamment les écoles primaires, les bureaux de poste, les banques et les boulangeries, la région a une offre moins importante que la province. En effet, le taux régional d'implantation est de 194,3 équipements pour 10 000 habitants, contre 216,1 en province. En Franche-Comté, le temps maximum pour accéder à ces équipements est de 18 minutes. ■

Conditions de vie

Des conditions de vie supérieures à la moyenne de province

En termes de revenus, de niveau d'éducation ou d'espérance de vie, les conditions de vie des Francs-Comtois sont légèrement supérieures à la moyenne de province.

Le niveau de diplôme augmente, mais demeure inférieur à la moyenne française

En 2007, plus de 80 % des Francs-Comtois âgés de 15 ans et plus, sortis du système scolaire, ont un diplôme. Depuis 1999, en Franche-Comté, comme en France, le

niveau des diplômes obtenus a progressé. Ainsi, dans la région, en 2007, 14 % des jeunes de 15 ans ou plus, non

scolarisés, sont titulaires d'un bac ou d'un Brevet Professionnel, soit une progression de 3 points par rapport à

1999. Par ailleurs, parmi cette même catégorie de jeunes, 8,5 % sont titulaires au moins d'un diplôme de niveau bac

Composantes de l'indice de développement humain* en Franche-Comté et en France, en 2007

	Part des diplômés parmi les 15 ans et plus ayant quitté le système scolaire (%)	Revenu fiscal médian par unité de consommation	Espérance de vie à la naissance	
			Homme	Femme
Franche-Comté	81,1	17 738	77,6	84,4
Province	80,7	17 632	-	-
France métropolitaine	80,9	18 129	77,5	84,3

Source : INSEE

* L'indice de développement humain, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), permet d'évaluer le niveau de développement humain à l'échelle des pays du monde. Sa déclinaison au niveau régional se base sur trois composantes : l'espérance de vie à la naissance donnant une mesure du niveau de santé, le pourcentage des 15 ans ou plus sortis du système scolaire avec un diplôme en poche mesurant le niveau d'éducation, et le revenu fiscal médian par unité de consommation indiquant le niveau de vie.

+ 2, soit une progression de 2,2 points.

Malgré cette évolution, le niveau de diplôme des 15 ans ou plus non scolarisés demeure plus bas qu'en France. En effet, 8,5 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme au moins équivalent à bac + 2, contre 12 % en France.

Niveau de vie : de plus faibles inégalités qu'en France

Le niveau de revenu moyen régional est très proche du revenu moyen national et positionne ainsi la Franche-Comté au 10^e rang des régions françaises. Sans compter l'Île-de-France, dont la structure des revenus est très particulière, l'écart entre la région Franche-Comté et la moyenne de province concernant le revenu moyen demeure inférieur à 0,2 %.

Toutefois, des disparités existent entre les ménages francs-comtois. En effet, en 2008, 10 % d'entre eux ont un niveau de vie annuel supérieur à 32 340 euros, alors que 10 % ont un niveau de vie inférieur à 10 800 euros, soit trois fois moins. Ce rapport entre

le revenu des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres est donc de 3 en Franche-Comté, contre 3,4 au niveau métropolitain. Même si les inégalités de niveau de vie sont plus faibles dans la région, 12 % des ménages francs-comtois vivent sous le seuil de pauvreté, soit 11 245 euros par an. Dans la région, ce taux de pauvreté ⁽⁵⁾ est toutefois plus faible que dans l'ensemble de la Province (13,2 %). Une autre spécificité de la Franche-Comté tient au fait que le taux de pauvreté est plus fort dans les espaces urbains que dans les espaces ruraux. Deux seules autres régions françaises sont dans cette situation : L'Alsace et la Champagne Ardenne. Ceci s'explique, en partie, par la présence de ménages aux revenus plus élevés le long de la frontière suisse.

Si on utilise un indice de développement basé sur des critères renvoyant à la qualité des ressources humaines et à la cohésion sociale d'un territoire, plutôt que sur des facteurs économiques classiques, la Franche-Comté ressort comme beaucoup plus performante que de nombreuses autres ré-

La Franche-Comté et l'Europe

Région frontalière de l'Est de la France, la Franche-Comté se situe autant à proximité de l'Île-de-France que de régions suisses, allemandes ou italiennes. Si Besançon, ville européenne, est éloignée des grandes villes françaises, telles Paris ou Lyon, elle est en revanche assez proche des villes suisses, en particulier Lausanne, ainsi que du couloir rhénan. Région faiblement peuplée, située dans le quart des régions européennes les moins denses, la Franche-Comté affiche un dynamisme démographique important. Elle se situe dans les 20 % des régions européennes dont l'accroissement naturel est le plus élevé.

La Franche-Comté se distingue par un tissu économique tourné à la fois vers l'industrie et l'agriculture. Cette spécialisation comtoise est liée à la présence de la filière lait, de la métallurgie et de l'industrie automobile. Pour cette dernière, l'implantation de grands établissements dans le nord Franche-Comté a permis le développement d'activités de conception-recherche. La Franche-Comté fait ainsi partie des 20 % des régions européennes pour lesquelles une part élevée du PIB concerne les dépenses liées à la recherche et développement. La région se situe ainsi au même niveau que Rhône-Alpes et les régions suisses.

Au regard du nombre de nuitées enregistrées en hôtels et campings, la Franche-Comté, région verte, est toutefois moins touristique que les régions des Alpes et celles du littoral. Le tissu touristique comtois s'appuie en effet sur un réseau de gîtes et chambres d'hôtes en plein développement.

Le niveau de vie des Francs-Comtois, similaire à celui des autres régions françaises, est inférieur aux régions du Sud de l'Allemagne. Enfin, concernant l'enseignement supérieur, le positionnement de la Franche-Comté est conforme à celui des régions qui l'entourent, à l'exception de Rhône-Alpes accueillant davantage d'étudiants.

gions françaises. En effet, elle occupait, en 2007, la 10^e place du classement national contre la 14^e en prenant en compte le niveau du PIB régional par habitant ⁽⁶⁾. ■

Stéphane ADROVER, Jean-Claude ARBAUT, Yves LEBEAU,
Audrey MIRAULT, Xavier MONCHOIS, Nathalie PIQUEREY,
Pierre QUILLERY, Sophie SENCEY, Véronique RIVERON

(5) Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus, ou de ménages, dont le niveau de vie est inférieur, pour une année donnée, à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (60 % de la médiane des niveaux de vie), exprimé en euros.

(6) Association des Régions de France, « Une régionalisation de l'indicateur de développement humain - IDH 2 », Rapport présenté devant la commission ARF développement durable et environnement, 13 p.